مركز الخدمات والابحاث الثقافية

صندوق البريد ٥٠٨٣/١٤

بيروت - لبنان

(٦١/١٤)

سلسلة فهارس المكتبات الخطية النادرة

فهرس المخطوطات في المكتبة الوطنية
في باريس

وهو فهرس مقسوم الى قسمين :

القسم الاول : أسماء المؤلفين

القسم الثاني : أسماء الكتب

اعداد

ج . فاجدا

باريس ١٩٥٣

INDEX GÉNÉRAL
DES
MANUSCRITS
ARABES MUSULMANS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQ

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE
ET D'HISTOIRE DES TEXTES

— IV —

INDEX GÉNÉRAI
DES
MANUSCRITS ARABES MUSULMANS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS

par

GEORGES VAJDA
Chef de la Section Orientale à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIF.
13 Quai Anatole France, PARIS 7^e

—

1953

AVERTISSEMENT

Le présent travail se propose de mettre à la disposition des chercheurs un index raisonné de tous les textes arabes musulmans conservés à la date du 31 décembre 1950 dans les différents fonds du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris.

Le gros de la matière recensée est fourni par les manuscrits du fonds arabe (la cote la plus récente étant 6835) ; les compléments sont tirés des fonds persan, turc, hébreu et malayo-polynésien.

On s'est borné, en principe, aux manuscrits musulmans, c'est-à-dire aux ouvrages écrits par des Musulmans en langue arabe, mais avec deux dérogations, dans le sens du plus et du moins. On a estimé, d'une part, nécessaire de tenir compte du critère du contenu plutôt que de la confession des auteurs. Pour cette raison, on a donné place ici aux ouvrages non théologiques d'auteurs chrétiens et juifs, histoire, philologie, médecine et même littérature. Quelques cas-limite, comme les recueils poétiques d'auteurs chrétiens, de forme classique, mais de contenu purement chrétien, n'ont pas laissé de nous embarrasser. Nous avons cependant préféré pécher par excès plutôt que par défaut. D'autre part nous avons estimé superflu d'enregistrer ici les exemplaires du Coran, dont les cotes se trouvent dans les catalogues disponibles. Sont omis également les grammaires, vocabulaires, guides de conversation rédigés ou expliqués en langues européennes (mais non ceux composés en turc et en persan), ainsi que les papiers d'orientalistes, sauf quand ils renferment des copies de textes arabes. Nous avons enfin exclu les traductions arabes, peu nombreuses, d'ouvrages européens, même non religieux, des XVII-XIX[e] siècles, enregistrées par les Catalogues.

C'est la seconde partie (*Ouvrages*) de l'Index qui en est la pièce essentielle, la première partie donnant simplement la liste des auteurs, avec les titres de leurs ouvrages auxquels il conviendra de se reporter pour toute précision ultérieure.

Les articles concernant les ouvrages sont construits de la façon suivante :

Titre (l'article initial figuré par un tiret). — Auteur. — Cotes (chiffres seulement, lorsqu'il s'agit du fonds arabe, les autres étant chaque fois spécifiés). — Renvoi à C. Brockelmann, *Geschichte der Arabischen Litteratur* et *Supplement*. Pour l'ouvrage de base, les références concernent la 2e édition. La première référence chiffrée est précédée du sigle *GAL*, et comprend l'indication du tome (chiffre romain), de la page (chiffre arabe), et, le cas échéant, du numéro d'ordre de l'ouvrage dans la notice de Brockelmann [entre crochets] ; le renvoi au Supplément (après point et virgule), ne comprend que le tome et la page, sauf s'il est seul, auquel cas il est précédé de *S*. Dans la majorité des cas, les répertoires de Brockelmann offrent les renseignements essentiels. Nous nous sommes cependant efforcé de rajouter les indications bibliographiques plus récentes, quand il y avait lieu.

Il existe des textes d'un caractère particulier dont on chercherait en vain une nomenclature complète chez Brockelmann, notamment les écrits druzes et nuṣayrīs, ainsi que les traités du *Corpus Ǧābirianum*. Pour ces textes, renvoi est fait aux bibliographies spéciales :

a) Écrits druzes : numéros (en chiffres romains) des notices de Silvestre de Sacy, *exposé de la religion des Druzes*, tome 1er, p. CCCCLVI sqq. (prendre garde que cette numérotation passe, sans doute par erreur, de CVIII à CXIX).

b) Écrits nuṣayrīs : L. Massignon, *Esquisse d'une Bibliographie Nusayrie*, dans *Mélanges ... Dussaud*, t. II, pp. 913-922.

c) Ǧābir : P. Kraus, *Jābir Ibn Ḥayyān*, Vol. I, *Le Corpus des Écrits Jābiriens, Mémoires présentés à l'Institut d'Égypte...*, t. XLIV, Le Caire, 1943.

A la fin de chaque article, une rubrique, entre crochets, indique succinctement, en arabe, le genre littéraire auquel appartient le texte (voir la liste ci-après)*.

Les titres qui ne figurent pas dans le répertoire de Brockelmann sont précédés d'un astérisque, quand même l'auteur y serait nommé à propos d'autres ouvrages.

Dans les indications de cotes, deux chiffres reliés par un tiret désignent les cotes terminales d'un groupe de manuscrits contenant un ouvrage en plusieurs volumes; deux chiffres reliés par la préposition *à* représentent les cotes terminales d'exemplaires multiples d'un ouvrage en un seul volume, ou bien de tomes isolés ou collec-

* Nous n'avons pas cru nécessaire de multiplier à l'excès ces divisions auxquelles la réalité des faits est loin de se laisser réduire. Et nous nous rendons parfaitement compte de la part d'arbitraire que comporte ce classement. Ainsi, les nombreux textes sur la répartition des héritages auraient aussi bien pu être rangés sous la rubrique *Riyāḍiyyāt* (Mathématiques) ; vu cependant qu'il s'agit d'une discipline auxiliaire du droit, nous les avons maintenus dans *Fiqh*.

tion incomplète d'un ouvrage en plusieurs volumes. Le chiffre en italique marque que le manuscrit est lacuneux ou bien ne renferme pas le texte complet d'un ouvrage.

Une difficulté spéciale pour la rédaction d'un inventaire complet et alphabétique d'une collection de manuscrits arabes résulte de l'absence de titres précis dans beaucoup de pièces, sans parler des erreurs de transcription et des apocryphes qu'il appartient au rédacteur de l'inventaire de rectifier ou d'éliminer.

Les seuls titres d'authenticité indubitable sont ceux indiqués par les auteurs eux-mêmes dans leurs préfaces. Les indications du colophon (sauf lorsqu'il s'agit d'autographes) sont moins sûres, mais l'emportent encore en autorité sur les suscriptions en tête de copie et les titres marqués au frontispice, surtout lorsqu'ils ne sont pas de la même main que la copie. Le cas n'est pas rare que l'on ne possède aucune de ces indications. Force est alors de recourir au procédé discutable des titres factices, qui vaut cependant encore mieux que l'omission pure et simple des pièces anonymes, comme cela arrive trop souvent dans les index des catalogues des fonds musulmans de Paris. Nous avons donc appliqué le procédé toutes les fois que cela était nécessaire, sans nous cacher la part d'inconséquence et d'arbitraire qu'il renferme*. Les titres placés entre crochets sont tous restitués (parfois cette restitution a pu n'être que partielle, grâce à des renseignements empruntés à d'autres exemplaires), mais nous avons généralement négligé les crochets lorsque la restitution consiste à ranger la pièce dans une catégorie formelle, avec indication sommaire du sujet : *Manẓūma, Qaṣīda, Risāla, Urǧūza.*

Cette méthode de classement a du moins permis de faire entrer un nombre respectable d'anonymes dans un système où, avec un peu de pratique, l'usager arabisant aura peu de peine à les situer. Il subsiste cependant un résidu, fait surtout de fragments non identifiés, qui défie provisoirement l'incorporation dans l'inventaire alphabétique.

Nous l'avons relégué dans un Appendice, peu important au regard de l'ensemble, rangé selon la suite des genres littéraires, par ordre croissant de cotes; les documents historiques, pièces non littéraires, sont placés à la fin de cette liste.

Une autre difficulté se présente du fait de l'imprécision des noms de personne arabes.

C'est un fait connu que la désignation des personnages dans les

* Ainsi, lorsque nous avons rencontré quelques poèmes d'un auteur autrement inconnu, copiés bout à bout dans un manuscrit, nous avons affecté cet ensemble de la dénomination de *Dīwān*, encore que, en réalité, il ne s'agisse de rien de tel.

sources historiques et littéraires musulmanes obéit à l'usage, capricieux et variable selon les cas d'espèce, plutôt qu'à un système bien établi et appliqué avec suite. Pour un grand nombre d'auteurs célèbres ou répandus, le nom propre suivi du patronyme n'est pratiquement jamais allégué, mais ils sont désignés par leur *kunya*, leur *laqab* ou leur *nisba*. Ces caprices ne peuvent pas être suivis dans un index raisonné.

Le principe que nous avons adopté est de nous conformer généralement à la nomenclature de Brockelmann, avec quelques simplifications qui n'empêcheront en aucun cas de retrouver le personnage cherché dans l'index de la *GAL*, si toutefois il y figure. Le schéma normal est : nom + patronyme + (*laqab* +) *nisba* (+ *kunya*). L'appartenance au *maḏhab* ou à la *ṭarīqa* n'a été signalée qu'exceptionnellement, lorsqu'elle importe pour l'identification d'un personnage peu connu ou dans le cas de noms incomplètement transmis. Les dénominations usuelles ont été enregistrées à leur place, sous forme de renvoi aux noms de structure régulière.

Le système de transcription est celui de Brockelmann, avec quelques simplifications : *yā* = *y*, dans toutes les positions, *ḍamma*, toujours *u*, *o* et *e* n'étant employés que pour les vocables non arabes ou altérations de mots arabes en persan et en turc (*Molla*) ; *wāw* et *yā* géminés ont été translittérés tels quels (*uww* et *iyy*, non *ūw* et *īy*) ; dans *Allāh* l'article a été considéré comme partie intégrante du mot.

Les mots-souches employés pour l'indications des genres littéraires et dans l'Appendice sont les suivants :

— *Adab an-naṯrī* . . . . Belles-lettres en prose.
— *Adab aš-ši'rī* . . . . Poésie.
— *Aḥǧār (wal-ǧawāhir wal-ḫawāṣṣ* . Minéralogie.
— *'Arūḍ* . . . . Métrique.
— *Bāh* . . . . Érotique.
— *Bayān* . . . . Rhétorique.
— *Bayṭara wal-ḥayawān* . . . . Hippiatrie et Zoologie.
Du'ā' . . . . Prières.
— *Fahāris* . . . . Bibliographie et Catalogues.
— *Falsafa* . . . . Philosophie.
— *Fiqh* . . . . Droit.
— *Firāsa* . . . . Physiognomonie.
— *Funūn al-ḥarbiyya* . . . . Arts militaires et sports.
— *Ǧaġrāfiya wal-buldān wal-'aǧā'ib* Géographie et Voyages.
— *Hay'a wat-tanǧīm* . . . . Astronomie et Astrologie.
— *Ḥadīṯ* . . . . Traditions.
— *Ḥikāyāt was-siyar* . . . . Contes et Romans.

— *Ḫuṭab* .... Sermons.
— *Inšā'* .... Rédaction.
— *Kīmīyā waṭ-ṭabī'a* .... Alchimie et Sciences naturelles.
— *Luġa* .... Lexicographie.
— *Ma'ārif al-muta'addida* .... Encyclopédie.
— *Mūsīqī* .... Musique.
— *Nabāt wal-filāḥa* .... Botanique et Agriculture.
— *Qirā'āt wat-taǧwīd* .... Lecture et Orthoépie du Coran.
— *Riyāḍīyyāt* .... Mathématiques.
— *Rūḥāniyyāt* .... Divination et Magie.
— *Siyāsa* .... Politique.
— *Ṣarf wan-naḥw* .... Grammaire.
— *Tafsīr wa'ulūm al-Qur'ān* ..... Exégèse du Coran.
— *Tarbiya wat-ta'līm* .... Pédagogie.
— *Ta'rīḫ* .... Histoire.
— *Taṣawwuf* .... Mystique.
— *Tawḥīd wa'ilm al-kalām* ...... Théologie.
— *Ṭibb* .... Médecine.

I

AUTEURS